

Services Publics



SERVICES PUBLICS CFE-CGC

15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS

☎ 01.44.70.65.90 e-mail :

fonctions publiques@cfecgcfp.org

<http://cfecgcfp.org/>

Paris, le 5 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

EMPLOI ET HANDICAP : DEFENSE DES AGENTS ET PROPOSITIONS CONCRETES !

Dans le cadre de la concertation du handicap lancée par quatre Ministres le 15 février 2018, une délégation de la fédération des Services Publics CFE CGC a été reçue le 2 mars 2018, en bilatérale, par le Cabinet du Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'action et des comptes publics.

La fédération des Services Publics CFE CGC a communiqué ses positions et formulé des propositions en matière d'emploi et de handicap :

- Attachement au maintien du FIPHFP et à la sécurisation du fonds.
- Proposition d'un « plan Marshall » pour une réelle prise en compte du handicap notamment en termes de maintien dans l'emploi, de compensation et d'aménagement de postes de travail pour tous les agents issus des différents versants de la fonction publique (tous corps et tous grades).
- Nécessité d'associer les partenaires sociaux à la négociation de convention handicap avec une réelle prise en compte par tous les ministères et administrations au même titre que la QVT ou l'égalité professionnelle homme – femme.
- Proposition de mettre en place des référents handicap au niveau des plateformes régionales RH dans chaque préfecture avec un maillage dans chaque direction d'emploi, et une coordination nationale pour une véritable impulsion et animation du réseau.
- Demande de prise en compte du handicap psychique avec des vrais moyens déployés pour mettre en place le job coaching et le tutorat, qui pour l'heure sont inexistantes.
- Reconnaissance de l'épuisement professionnel comme maladie professionnelle.
- Demande de soutien des aidants familiaux et des proches aidants, notamment en termes de prise en compte de ce statut au titre de la retraite.

La Fédération des Services Publics a proposé que la politique handicap soit réellement inclusive, identique pour tous et partout, et a fermement demandé à ce que toutes les administrations contribuent au financement du FIPHFP !

La fédération des Services Publics CFE CGC a rappelé que les personnes en situation de handicap ne devaient pas être des variables d'ajustement statistiques, et a demandé à redéfinir les périmètres des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

En dehors des paroles, la fédération des Services Publics CFE CGC attend des actes et sera incontournable dans ce dialogue qui nous concerne tous !

Contact presse :

Nathalie MAKARSKI

Présidente de la Fédération des services publics CFE CGC

presidente@cfecgcfp.org